



## FÉDÉRATION DES ALPES-MARITIMES POUR LA PÊCHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE

### Suivi écologique de la restauration de la Cagne à la ZAC de la Villette (Cagnes-Sur-Mer) Résultats suivi 2025



## DESCRIPTIF DE L'OPERATION

Le projet de renaturation du lit de la Cagne dans l'emprise du projet d'écoquartier de la VILLETTTE se situe sur une section de 200ml environ délimitée au Nord par l'ouvrage de couverture sous le rond-point de la rue Brigadier Claverie et l'ouvrage sous l'autoroute A8 au Sud.

L'ichtyofaune est retenue par la directive cadre européenne en tant qu'indicateur de la qualité de la rivière. Ce compartiment biologique donne une image de l'état écologique général du milieu.

Pour la **quantification du gain écologique** d'une opération de renaturation, un état initial est indispensable : il a pu être établi par notre fédération de pêche lors de la pêche de sauvetage réalisée le 4 mai 2022, au lancement des travaux dans le lit mineur. En 2023, un nouvel inventaire a été réalisé post travaux sur un lit fraîchement remodelé dans un contexte de sécheresse importante sur 2 années consécutives.

L'inventaire 2024 est intervenu dans un tout autre contexte hydrologique, beaucoup plus favorable et avec une succession de crues printanières (estimées à des périodes de retour biennale le 10/02, décennale le 03 mars et deux quinquennale les 10 mars et 1<sup>e</sup> avril).

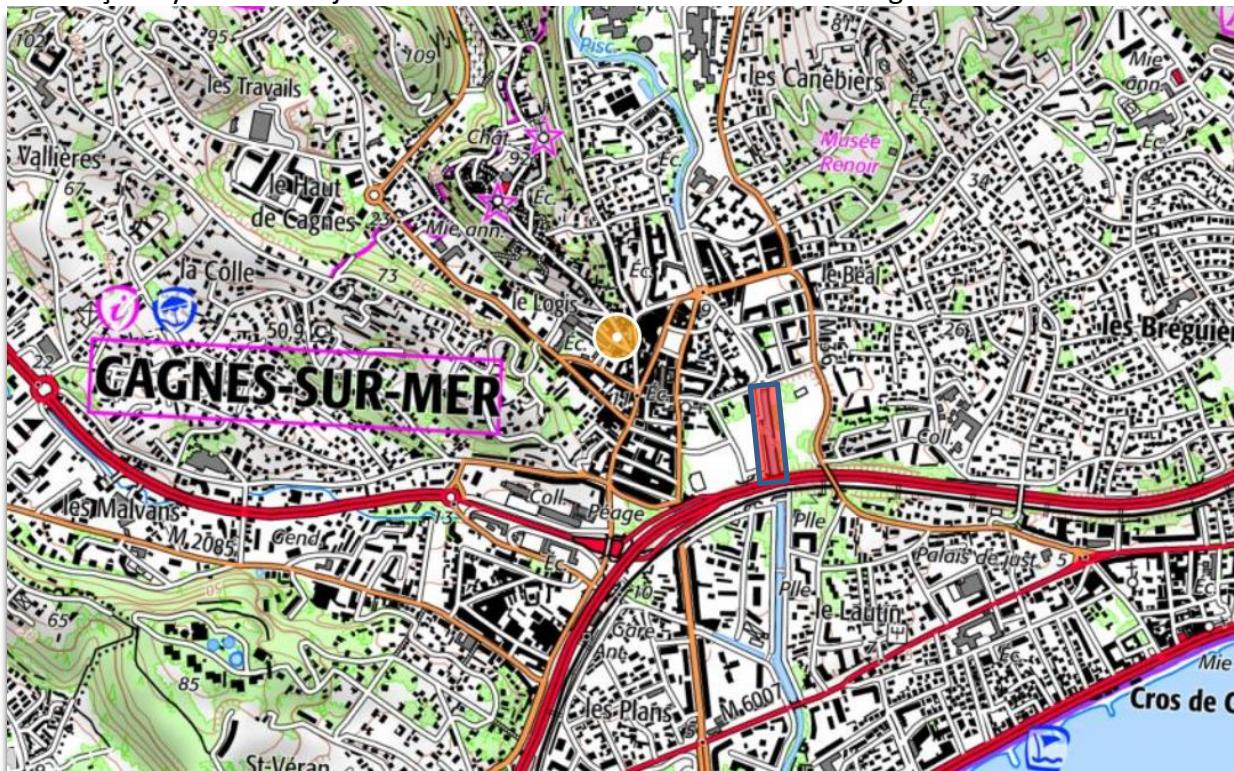
L'inventaire 2025 s'est fait, comme en 2024, après des premiers mois présentant une hydrologie plutôt favorable.

Un suivi sur plusieurs années après travaux apportera des éléments de connaissance sur la réussite de l'opération de restauration. Pour la faune piscicole, il est généralement conseillé un suivi continu jusqu'à n+3 à minima afin de suivre la dynamique du peuplement en place.

## ZONE D'ETUDE

La zone faisant l'objet de l'étude se localise en amont immédiat du pont de l'autoroute A8 jusqu'à la partie couverte de la Cagne, commune de Cagnes-Sur-Mer (quartier de la Villette).

Le tronçon ayant fait l'objet de la restauration mesure 220 m de long.



## MATERIEL ET METHODE

L'inventaire piscicole ou pêche complète à pied par épuisement a été mis en œuvre lors de la campagne de terrain au niveau de la station choisie. Cette pêche a été réalisée, conformément à la norme NF EN 14011 : échantillonnage des poissons à l'électricité, avec un nombre d'anodes adapté à la configuration du site et pour une station sur une longueur d'environ 10 fois la largeur. Deux passages sont réalisés afin d'obtenir pour les poissons capturés des données de biomasse et de densités fiables. Ces interventions, pour être représentatives, sont réalisées par des eaux basses et claires.

Les données brutes obtenues sont traitées par la méthode de Carle et Strub pour obtenir les valeurs de biomasse et de densité par espèces. Les histogrammes des classes de taille sont également fournis. Ces résultats sont comparés aux référentiels attendus sur le secteur d'étude, si disponibles, comme aux données antérieures.

Les pêches électriques sont réalisées avec des opérateurs formés à ce type d'opération de la fédération de pêche des Alpes maritimes, formés SST et disposant de l'habilitation HOBO et BE Manœuvre. Notre fédération bénéficie d'un arrêté préfectoral l'autorisant à effectuer ces pêches, valable 5 ans.

L'opération de pêche est effectuée à l'aide d'un EFKO 1500, d'une anode et 3 épuisettes. 6 opérateurs sont nécessaires à la réalisation de cette opération.

Tous les poissons capturés font l'objet d'une biométrie individuelle avant remise à l'eau.

Une topographie de la station et une cartographie des substrats/faciès est réalisée à chaque opération.

La faune piscicole, dont l'association d'espèces et leur densité est caractéristique d'un type de milieu et de son état général (VERNEAUX, 1982), constitue un bon outil pour l'étude des milieux aquatiques.

Les peuplements piscicoles présentent de nombreux intérêts en tant que bio-intégrateurs pour le diagnostic global des cours d'eau :

- Présence quasiment des sources jusqu'aux estuaires
- Identification spécifique assez simple
- Panel d'espèces aux exigences variées
- Durées de vie et espace vitaux variables mais pluriannuels et macro : intégration des variations inter-saisonnieres de l'hydrosystème à différentes échelles spatiotemporelles,
- Possibilité de données historiques
- Référentiel d'un état non dégradé existant
- Relative bonne connaissance des exigences des espèces ...

Plusieurs niveaux de précisions de données piscicoles peuvent être collectés. Pour les poissons, les données quantitatives permettant d'évaluer des densités par espèces sont les plus précises et les plus pertinentes pour des comparaisons dans l'espace et le temps. Elles peuvent être obtenues par des pêches électriques d'inventaires.

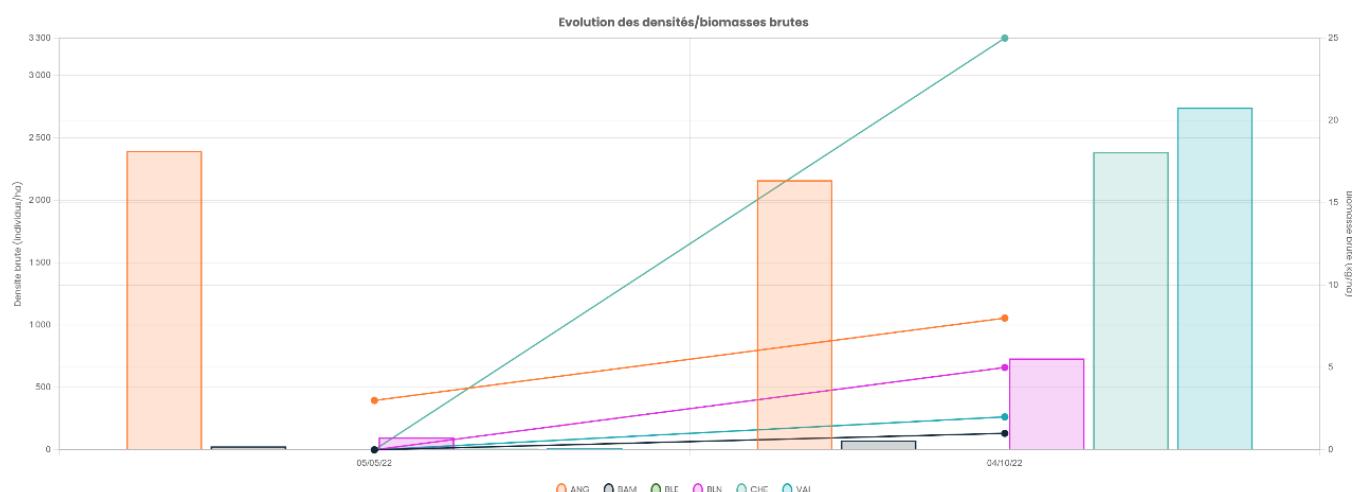
Méthode d'échantillonnage retenue : La pêche électrique d'inventaire complète ; elle repose sur le principe que, pour un même effort de pêche et sans réintroduction entre les différents passages des poissons pêchés, le nombre d'individus capturés diminue entre deux passages successifs et est proportionnel au nombre de poissons présents dans le secteur juste avant le passage considéré. Cet échantillonnage permet d'obtenir des données qualitatives (composition du peuplement) et quantitatives (abondances des espèces). On obtient ainsi une estimation quantitative de la densité des populations en place, dont la valeur probable, P, est donnée par les formules de De Lury ou Carl et Strub.

La station échantillonnée mesure environ habituellement 10 à 15 fois la largeur du lit et doit être la plus représentative du tronçon où elle se trouve.

Cependant, même en appliquant deux passages successifs, voire trois, la méthode de pêche électrique ne permet pas de capturer l'ensemble des individus. Grâce à des formules mathématiques et si l'efficacité de pêche est suffisante, ce type de pêche permet néanmoins une estimation relativement précise du peuplement réel. Ce peuplement peut être transcrit en densités numéraire (nombre d'individus par surface) ou biomasse (masse par surface).

## RAPPEL DES PREMIERS RESULTATS OBTENUS EN 2022

Suite au point zéro « état des lieux » réalisé en mai 2022, une nouvelle opération de pêche électrique a été menée en octobre 2022, avant basculement de la Cagne dans le lit restauré : « Le tronçon pêché est en eau depuis quelques mois seulement : il s'agit du bras de dérivation de la Cagne pour les travaux de la ZAC Villette. Malgré cela, les densités et biomasses sont en augmentation spectaculaire par rapport à la pêche du mois de mai dernier. »



La zone renaturée redevient progressivement un milieu favorable au Barbeau méridional, Blageon, Chevesne, Vairon et Blennie fluviatile. Cette zone d'étude est également un lieu de passage pour la montaison des civelles et la dévalaison des anguilles argentées.

## RAPPEL DES RESULTATS DE L'INVENTAIRE 2023

Cinq espèces ont été pêchées en 2023 :

Code	Espèce	Effectif	Masse (g)	Densité brute (individus/ha)	Densité estimée (individus/ha)	Classe de densité estimée ou brute	Biomasse brute (kg/ha)	Biomasse estimée (kg/ha)	Classe de biomasse estimée ou brute	Classe d'abondance estimée ou brute	Méthode
ANG	Anguille d'Europe	88 estimé: 130 PI: 85   P2: 33	84.3	1630	2556	5	2	3	0.1	0.1	Lesly et de Lury
BAM	Barbeau méridional	3 estimé: 3 PI: 21   P2: 1	45	56	56	1	1	1	1	1	Carle et Strub
BLE	Blennie	1 estimé: 1 PI: 1   P2: 0	2	19	19	0.1	0	0	0	0	Lesly et de Lury
BLN	Blageon	3 estimé: 3 PI: 3   P2: 0	18	56	56	0.1	0	0	0	0	Lesly et de Lury
VAI	Vairon	14 estimé: 15 PI: 11   P2: 3	38.9	259	278	1	1	1	1	1	Lesly et de Lury

Classes de densité et biomasse: 0:1: sporadique / 1: très faible / 2: faible / 3: moyenne / 4: élevée / 5: très élevée



Le peuplement observé correspond au peuplement théorique d'un tronçon situé à ce niveau d'un fleuve côtier, à proximité de l'embouchure : ainsi toutes les espèces attendues ont été retrouvées, à deux exceptions : le chevesne, observé lors des deux pêches de 2022, n'a pas été recontacté en avril 2023

mais la restauration du lit lui sera favorable. Le mullet, espèce amphihaline très représentée dans les fleuves côtiers et capable de migrations sur de grandes distances entre les eaux marines et dulçaquicoles dans le but de se nourrir et de grandir jusqu'à sa maturation sexuelle, n'est pas présent non plus sur la station : présent à la confluence Cagne-Malvan, il est limité dans sa colonisation de la basse Cagne par le radier béton situé à l'aval de la ZAC Vilette.

Les classes de densités sont de classe 5 « très forte » pour l'anguille. La classe de biomasse est quant à elle très faible : cela s'explique par la structure de population observée, très déséquilibrée et largement dominée par les civelles.

Pour les autres espèces présentes les classes de densités ou biomasses sont très faibles (classe 0.1) à faibles (classe 1).

Le peuplement est dominé par l'anguille européenne : elle représente 80 % des effectifs. Concernant la biomasse, l'anguille domine également.

Pour l'**Anguille**, le peuplement est dominé par le stade civelle (individus entre 60 et 80 mm). Il s'agit de la classe de taille classiquement retrouvée sur le bas des fleuves, à proximité de l'estuaire : ces individus en provenance de la mer commencent la colonisation de la Cagne par une nage active. Cette colonisation des cours d'eau par les civelles est appelée « recrutement ».

Ces jeunes anguilles vont ensuite progressivement se pigmenter sous l'effet de la lumière, pour devenir des « anguillettes ». Ce changement de stade, défini par le degré de pigmentation, s'observe autour de 7 cm.

Le peuplement était également composé du **barbeau méridional**, du **vairon**, de la **blennie fluviatile** et du **blageon**.

## RAPPEL DES RESULTATS DE L'INVENTAIRE 2024

Six espèces ont été pêchées en 2024 :

Code	Espèce	Effectif	Masse (g)	Densité brute (Inds/Ha)	Densité estimée (Inds/Ha)	Classe de densité estimée	Biomasse brute (kg/Ha)	Biomasse estimée (kg/Ha)	Classe de biomasse estimée	Classe d'abondance estimée	Méthode	Efficacité
ANG	Anguille d'Europe	536 estimé: 665 PI: 372   P2: 164	1189 PI: 834   P2: 385	13 960	17 320	5	30,97	38,42	3	3	De Lury	56%
BAM	Barbeau méridional	70 estimé: 87 PI: 81   P2: 19	935,7 PI: 762   P2: 173,7	1823	2 110	6	24,37	28,2	4	4	De Lury	63%
BLE	Blennie	15 estimé: 15 PI: 8   P2: 9	101,3 PI: 37,3   P2: 64	391	391	3	2,64	2,64	5	3	Carle et Strub	28,8%
BLN	Blageon	4 estimé: 4 PI: 3   P2: 1	68 PI: 67   P2: 11	104	104	1	1,77	1,77	1	1	Carle et Strub	80%
CHE	Chevaine	6 estimé: 6 PI: 8   P2: 1	305 PI: 100   P2: 205	156	156	1	7,94	7,94	1	1	De Lury	83%
TRF	Truite de rivière	1 estimé: 1 PI: 1	10 PI: 10	26	26	0,1	0,26	0,26	0,1	0,1	De Lury	100%

Diversité spécifique: 6 espèces  
Classes de densité et biomasse: 0.1: sporadique / 1: très faible / 2: faible / 3: moyenne / 4: élevée / 5: très élevée



Le peuplement observé correspond au peuplement théorique d'un tronçon situé à cette altitude d'un fleuve côtier, à proximité de l'embouchure : ainsi toutes les espèces attendues ont été retrouvées, à l'exception du mullet, espèce amphihaline très représentée dans les fleuves côtiers et capable de migrations sur de grandes distances entre les eaux marines et dulçaquicoles dans le but de se nourrir et de grandir jusqu'à sa maturation sexuelle : il n'est pas présent sur la station mais plus à l'aval, à la confluence Cagne-Malvan : il est limité dans sa colonisation de la basse Cagne par le radier béton situé à l'aval de la ZAC Vilette.



Les classes de densités sont de classe 5 « très forte » pour l'anguille. La classe de biomasse est, quant à elle, de classe 3 « moyenne » : cet écart de classe entre densité et biomasse s'explique par la structure de population observée, déséquilibrée et largement dominée par les civelles.

Pour les autres espèces présentes les classes de densités ou biomasses s'échelonnent de très forte (classe 5) à très faibles (classe 0.1).

Le peuplement 2024 est dominé par l'anguille européenne : elle représente ~85 % des effectifs.

Concernant la biomasse, l'anguille domine également, suivie du Barbeau méridional.

Pour l'**Anguille**, le peuplement est dominé par le stade civelle (individus entre 40 et 80 mm). Il s'agit de la classe de taille classiquement retrouvée sur le bas des fleuves, à proximité de l'estuaire : ces individus en provenance de la mer commencent la colonisation de la Cagne par une nage active. Cette colonisation des cours d'eau par les civelles est appelée « recrutement ».

Ces jeunes anguilles vont ensuite progressivement se pigmenter sous l'effet de la lumière, pour devenir des « anguillettes ». Ce changement de stade, défini par le degré de pigmentation, s'observe autour de 7 cm.

Le peuplement est également composé du **barbeau méridional**, du **vairon**, de la **blennie fluviatile** et du **blageon**. La **truite fario** est représentée par un individu de 10 cm : il s'agit d'un individu qui provient de l'amont de la Cagne et qui a dévalé lors des crues printanières.

## **TOPOGRAPHIE DE LA ZONE DE PECHE**

La figure ci-dessous permet de localiser la superficie pêchée, en vert sur la photo aérienne : la longueur totale est de 60 mètres environ pour une largeur moyenne de 6.6 mètres. Photo drone récente disponible NCA, commune ?

## RESULTATS DE L'INVENTAIRE 2025

Huit espèces ont été pêchées en 2025 :

Code	Espèce	Effectif	Masse (g)	Densité brute (inds/Ha)	Densité estimée (inds/Ha)	Classe de densité estimée	Biomasse brute (Kg/Ha)	Biomasse estimée (Kg/Ha)	Classe de biomasse estimée	Classe d'abondance estimée	Méthode	Efficacité
ANG	Anguille d'Europe	368 estimé: 417 P1: 278   P2: 90	1 277 P1: 1 125   P2: 162	8 178	9 133	5	28,38	31,7	2	2	De Lury	68%
BAM	Barbeau méridional	605 estimé: 619 P1: 526   P2: 79	3 923 P1: 3 399   P2: 624	13 444	13 756	5	87,18	89,2	5	5	De Lury	85%
BLE	Blennie	65 estimé: 71 P1: 50   P2: 15	255 P1: 197   P2: 58	1 444	1 578	5	5,67	6,19	5	5	De Lury	70%
BLN	Blageon	68 estimé: 71 P1: 57   P2: 11	364 P1: 314   P2: 50	1 511	1 578	4	8,09	8,45	3	3	De Lury	80%
CHE	Chevaine	131 estimé: 134 P1: 114   P2: 17	4 631 P1: 4 407   P2: 224	2 911	2 978	5	102,91	105,27	4	4	De Lury	85%
MUP	Mulet porc	1 estimé: 1 P1: 1	2 P1: 2	22	22	0.1	0,04	0,04	0.1	0.1	De Lury	100%
TRF	Truite de rivière	2 estimé: 2 P1: 2	14 P1: 14	44	44	0.1	0,3	0,3	0.1	0.1	De Lury	100%
VAI	Vairon	279 estimé: 306 P1: 215   P2: 64	695 P1: 488   P2: 207	6 200	6 800	3	15,44	16,93	3	3	De Lury	70%
<b>Total</b>		<b>1519</b>	<b>11 160</b>	<b>33 754</b>	<b>35 889</b>		<b>248,01</b>	<b>258,08</b>				

Diversité spécifique: 8 espèces

Classes de densité et biomasse: 0,1: sporadique / 1: très faible / 2: faible / 3: moyenne / 4: élevée / 5: très élevée

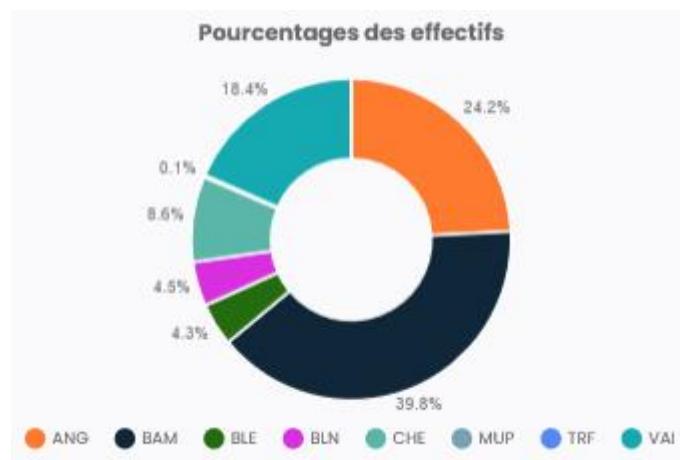
CSV

Le peuplement observé correspond au peuplement théorique d'un tronçon situé à cette altitude d'un fleuve côtier, à proximité de l'embouchure : ainsi toutes les espèces attendues ont été retrouvées. Le peuplement spécifique se diversifie et on observe une nouvelle espèce cette année, le mulet.

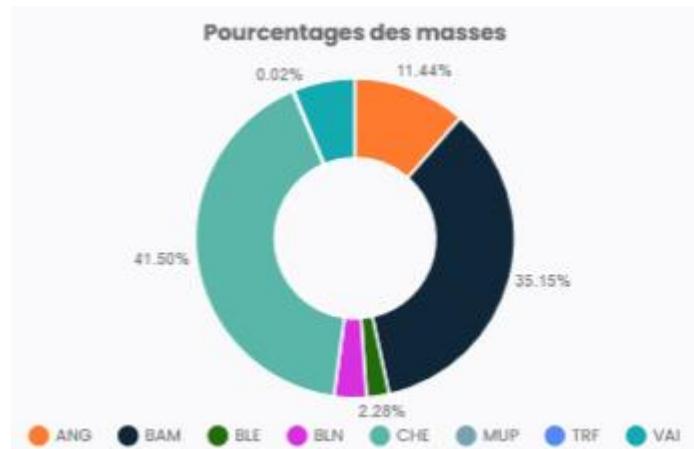
Les classes de densités sont de classe 5 « très forte » pour l'anguille. La classe de biomasse est, quant à elle, de classe 2 « faible » : cet écart de classe entre densité et biomasse s'explique par la structure de population observée, déséquilibrée et largement dominée par les civelles.

Pour les autres espèces présentes les classes de densités ou biomasses s'échelonnent de très élevée (classe 5) à sporadique (classe 0.1).

Le peuplement 2025 est dominé par le barbeau méridional (BAM) : il représente ~40 % des effectifs.



Concernant la biomasse, le chevesne (CHE) domine, suivi du Barbeau méridional (BAM) .



Pour l'**Anguille**, le peuplement est dominé par le stade civelle (individus entre 40 et 100 mm). Il s'agit de la classe de taille classiquement retrouvée sur le bas des fleuves, à proximité de l'estuaire : ces individus en provenance de la mer commencent la colonisation de la Cagne par une nage active. Cette colonisation des cours d'eau par les civelles est appelée « recrutement ».

Ces jeunes anguilles vont ensuite progressivement se pigmenter sous l'effet de la lumière, pour devenir des « anguillettes ». Ce changement de stade, défini par le degré de pigmentation, s'observe autour de 7 cm.

Le peuplement est également composé du **barbeau méridional**, du **vairon**, de la **blennie fluviatile**, du **chevesne** et du **blageon**. La **truite fario** est représentée par deux individus de 8 cm : il s'agit d'un individu qui provient de l'amont de la Cagne et qui a dévalé lors des crues printanières. Enfin, le **mulet** complète le peuplement piscicole. Les statuts de protection de ces espèces sont rappelés ci dessous.



Le retour à un fond naturel de graviers/galets est bénéfique pour l'ensemble de l'écosystème aquatique : poissons, invertébrés, zone hyporhéique...

Ainsi, ce substrat est par exemple très favorable à la **blennie fluviatile**, qui fréquente les rivières et ruisseaux peu profonds, de faible altitude et de courant lent, sur fonds de cailloux de galets et de blocs. Ce substrat de galets, graviers est également très favorable à la reproduction des cyprinidés présents localement, sans commune mesure avec le substrat lisse du béton d'avant travaux.

A présent, la station est également favorable aux plus gros individus adultes de barbeaux méridionaux ou de chevesnes du fait d'une lame d'eau importante par endroit et la présence de zones profondes.

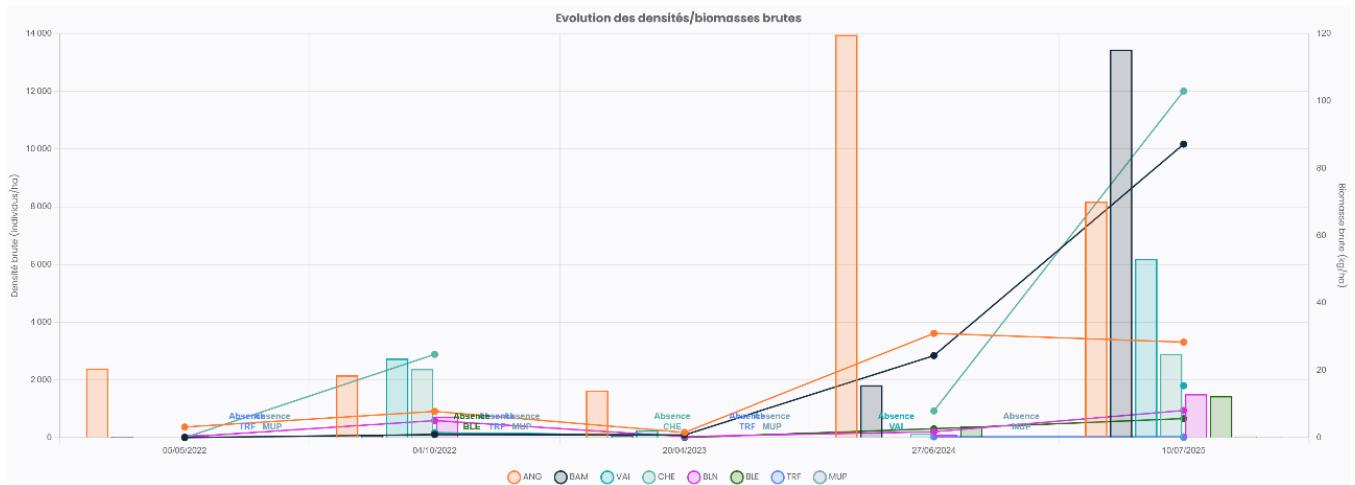
Au fur et à mesure des crues, le lit va être remodelé et les habitats piscicoles vont se diversifier.

La diversité piscicole sur ce secteur est particulièrement remarquable, avec 8 espèces composant le peuplement, dont plusieurs à forte valeur patrimoniale :

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Liste rouge France métropolitaine	Autre statut de règlementation
<i>Espèces mentionnées dans la bibliographie</i>			
Anguille européenne	<i>Anguilla anguilla</i>	En danger critique	Amendement protocole Barcelone : An.III Convention de Bonn : An.II Convention OSPAR : An. V
Barbeau méridional	<i>Barbus meridionalis</i>	Quasi-menacée	Convention de Berne : An.III Directive Habitat : An. II et V Arrêté du 8/12/1988 – Art. 1
Blageon	<i>Telestes souffia</i>	Préoccupation mineure	-
Blennie fluviatile	<i>Salaria fluviatilis</i>	Préoccupation mineure	Convention de Berne : An.III Arrêté du 8/12/1988 – Art. 1
Chevaine	<i>Squalius cephalus</i>	Préoccupation mineure	-
Vairon	<i>Phoxinus phoxinus</i>	Préoccupation mineure	-

## EVOLUTION DU PEUPLEMENT DEPUIS 2022 ET GAIN ECOLOGIQUE

Le graphique ci-dessous présente l'évolution des densités et biomasses pour les 4 principales espèces (Anguille, Barbeau, Blageon et Blennie) depuis la première pêche d'avril 2022 : il faut garder en tête que l'objet de la pêche de mai 2022 était de déplacer l'intégralité du peuplement pour la tenue des travaux : il faudrait donc rajouter en théorie des valeurs de 0 pour les densités et biomasses de toutes les espèces juste après cette opération d'avril 2022 dans le graphique ci-dessous.



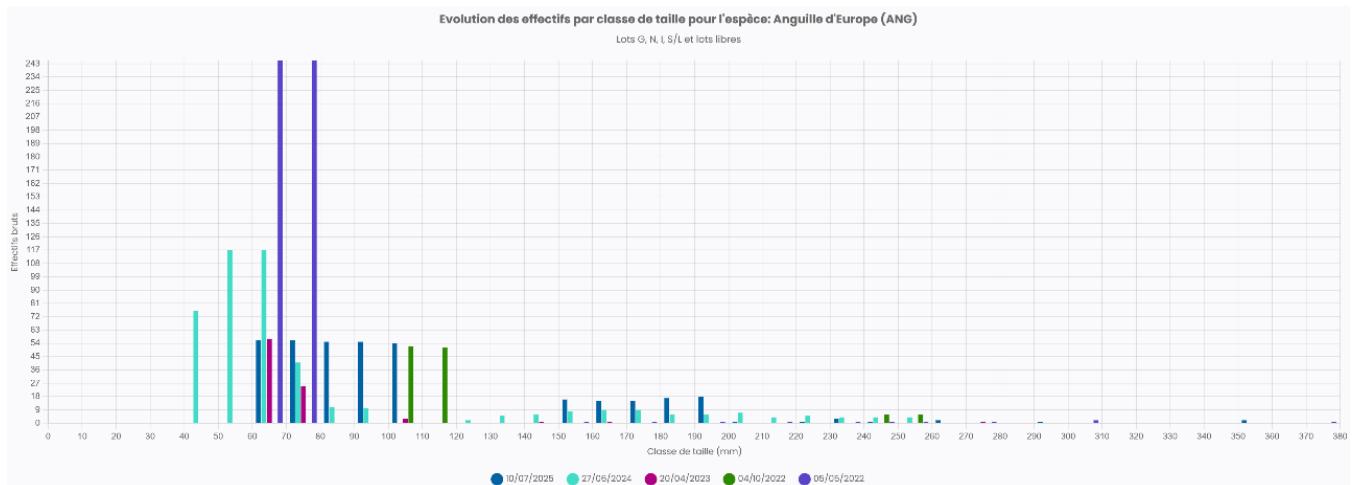
Pour l'**Anguille**, les densités sont passées par une très forte hausse entre 2023 et 2024 (en passant de 1630 individus par hectare en 2023 à 13960 in/ha en 2024). L'hydrologie de la Cagne depuis l'automne 2023 a été très attractive pour les civelles ; couplé à l'installation du tapis brosse sous le passage de l'A8 pour favoriser la migration anadrome.

En 2025, on observe une diminution de la densité d'anguille : la plus faible attractivité de la Cagne par rapport à l'année dernière et les travaux réalisés par le SMIAGE entre notre station et la mer lors de la période de montaison peuvent expliquer cette diminution : en effet, entre septembre 2024 et février 2025, toute la Cagne s'écoulait dans plusieurs buses lisses : en raison des vitesses d'écoulements dans les buses et leur longueur, elles ont constitué un obstacle à la migration anadrome des civelles.



Il n'en reste pas moins que les densités pour cette espèce sont de classe « très forte ».

Le graphique ci-dessous retranscrit bien la dynamique de recolonisation du tronçon par l'anguille au fur et à mesure des années :

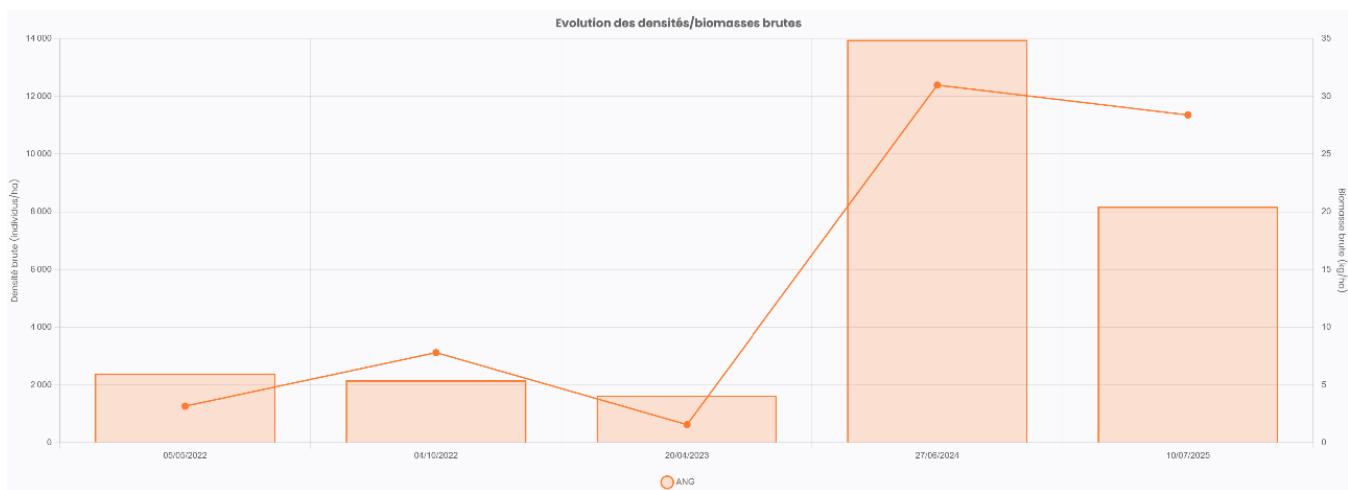


Le stade civelle dominait le peuplement en mai 2022 : ces individus localisés très spécifiquement sur les bordures ou dans les quelques dépôts sédimentaires de la zone canalisée ont été sortis du tronçon de Cagne et déplacés. Des individus de taille anguillette ont recolonisé le bras de dérivation de la Cagne entre mai et octobre car l'habitat type profond avec écoulement lentique s'y prêtait. La présence de ces individus plus gros explique la hausse de la biomasse entre mai et octobre 2022. La mise en eau du lit renaturé qui s'en est suivi, en 2023, avec une très faible lame d'eau n'était favorable qu'aux petits individus, type civelles mais en très faible densité du fait des conditions de d'étiage renforcé observé en 2023.

L'hydrologie soutenue de la Cagne sur plusieurs mois au début d'année 2024 a permis de créer un important « appel en mer » pour les civelles ; l'installation de la passe à civelles sur le radier béton de

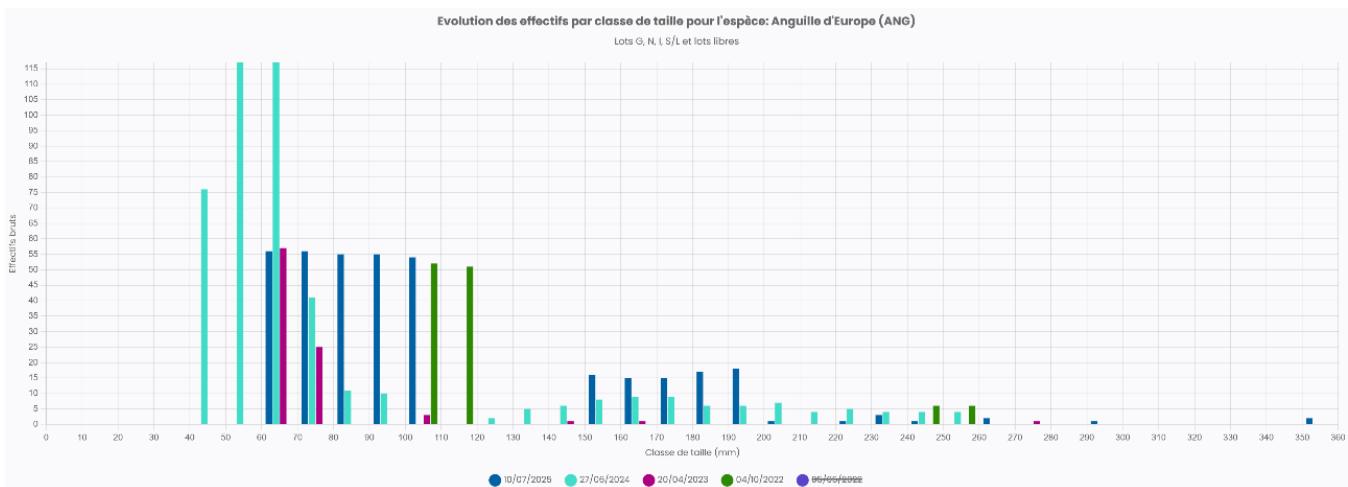
l'A8 favorise également la remontée de ces petits individus ; enfin la renaturation du lit mineur de la Cagne a permis de retrouver les habitats de prédilection pour ce jeune stade (généralement, les petits individus préfèrent les zones peu profondes et courantes avec un substrat grossier) : ces trois facteurs expliquent les densités record de civelles observées.

Le peuplement d'anguille observé en 2024 et 2025 sur la station sont surtout les anguilles d'une taille inférieure à 30 cm, au comportement migratoire anadrome (vers l'amont). Il est supposé que la migration anadrome des anguillettes est soumise au mécanisme de densité-dépendance. Ainsi, plus les zones en aval des cours d'eau sont occupées, plus les anguilles, en particulier les petits individus, sont contraintes de remonter vers l'amont pour s'installer dans des habitats favorables vacants. Ceci explique le gradient aval-amont décroissant des densités d'anguilles, avec une prépondérance des jeunes individus en aval et leur absence en amont des bassins versants où seules les plus grandes anguilles sont rencontrées. La migration des anguilles est également conditionnée par la qualité et l'accessibilité des habitats.



Alors que la densité diminue assez significativement entre 2024 et 2025, la biomasse, elle, est à peu près stable : contrairement à 2024, des individus plus gros et potentiellement sédentaires ont été pêchés en 2025 sur la station, comme par exemple, cet individu de 350 mm :

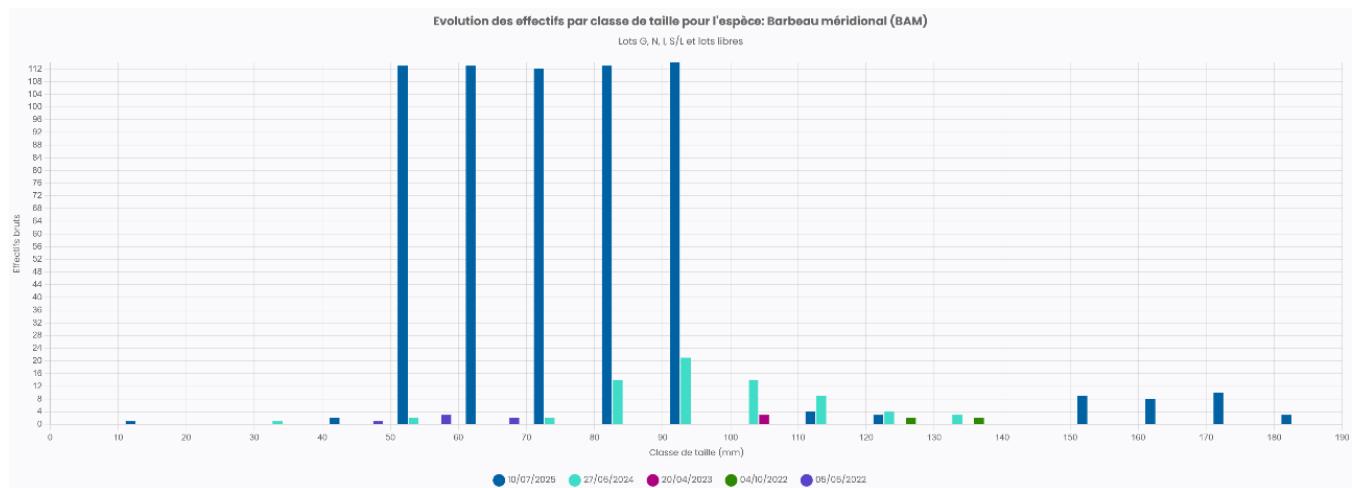
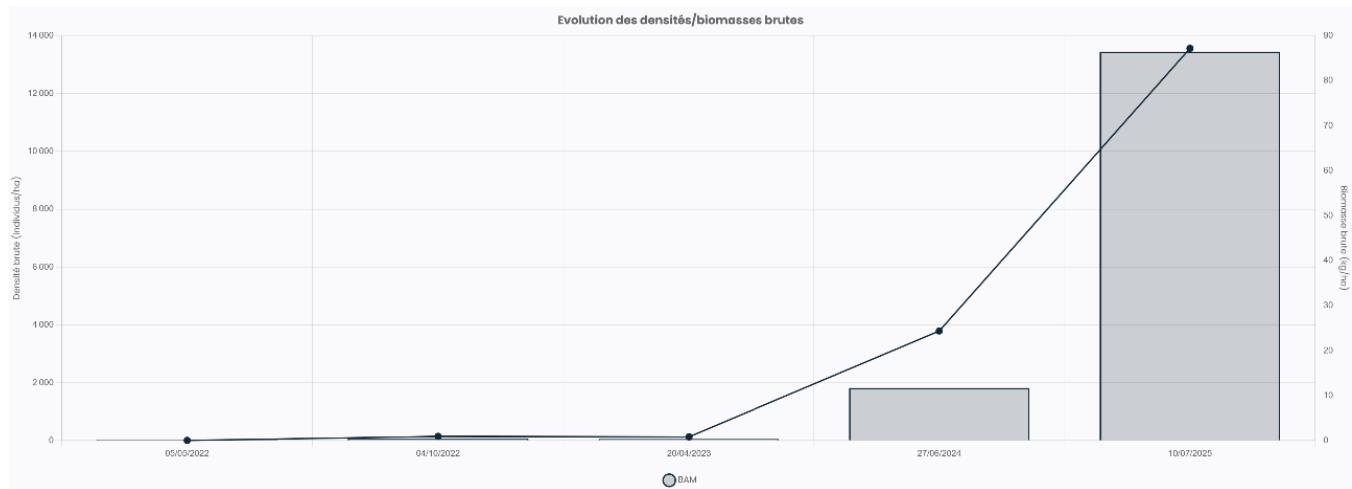




En mai 2022 et 2024, les structures de peuplements d'anguilles sont dominées par la classe de civelles, de taille inférieure à 100 mm. A cela se rajoutent, en 2024, des individus compris entre 120 mm et 260 mm qui étaient absents lors des inventaires précédents : les habitats pour l'anguille se sont progressivement diversifiés et permettent à présent d'accueillir à la fois les civelles et les anguillettes. En 2025, des individus de taille supérieure à 300 mm sont pêchés sur la station.

Pour le Barbeau méridional aussi, la progression est très nette :

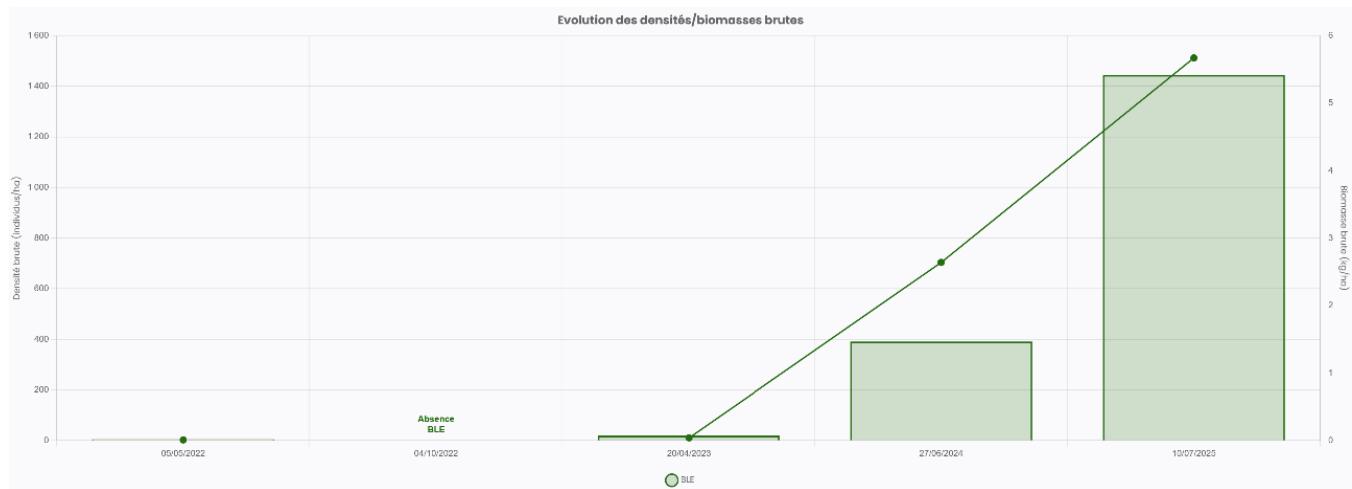
La population est passée de 6 individus en 2022 et 2023 à 70 individus en 2024 et 605 en 2025 :



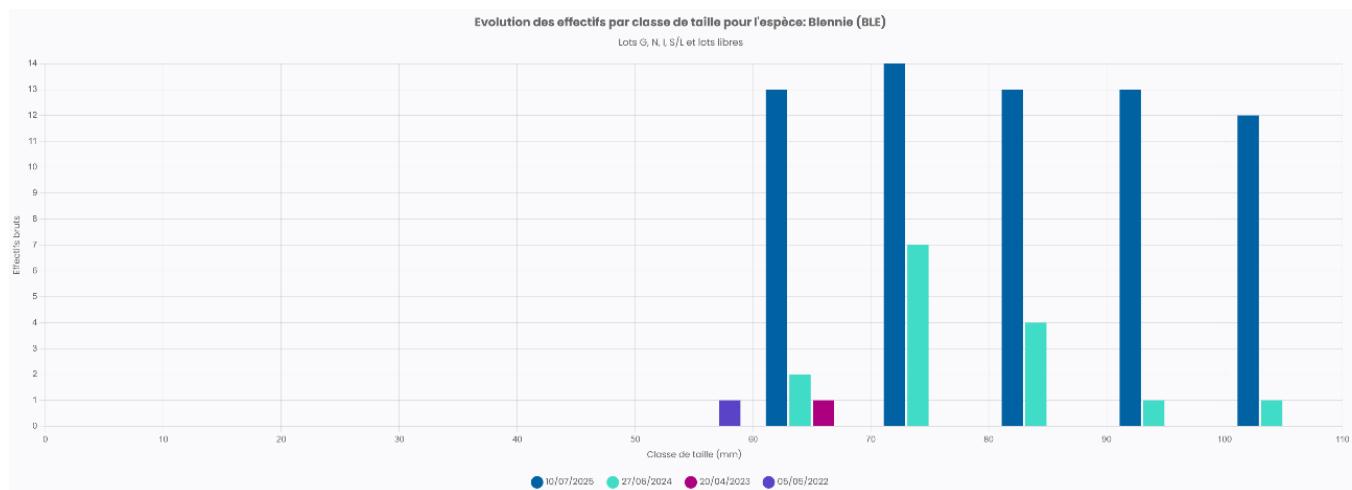
Là aussi, le « travail » de la rivière sur un lit mobile et au gré des crues a permis de retrouver une diversité d'habitats favorables à plusieurs classes d'âges : alevins, juvéniles et adultes.

La population de **Blennie fluviatile** est aussi en large progression :

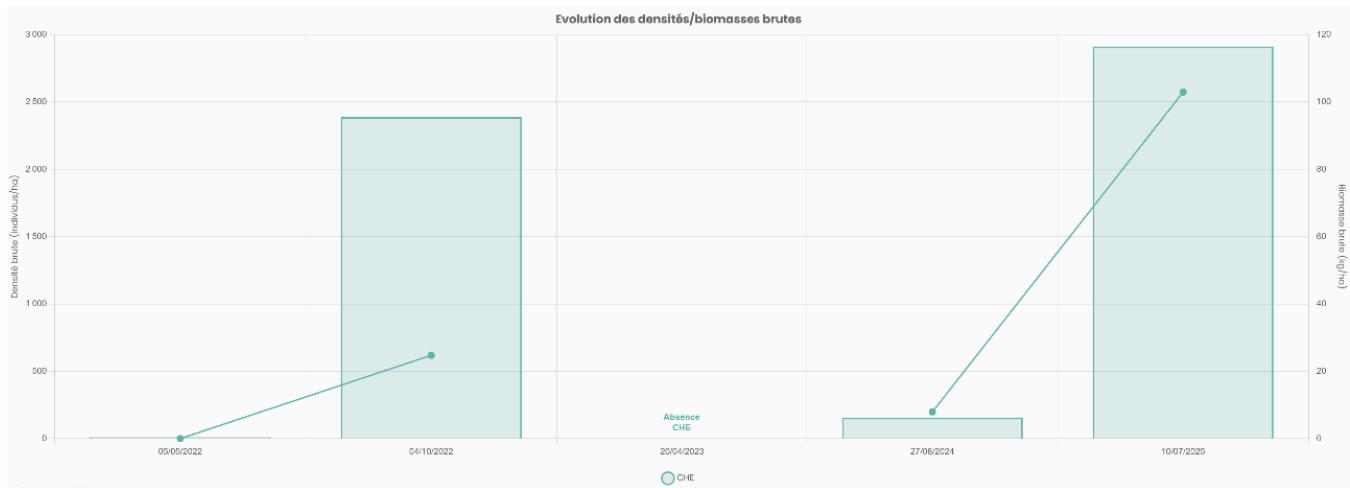
La population est passée d'un individu en 2022 et 2023 à 15 individus en 2024 et à 65 en 2025 :



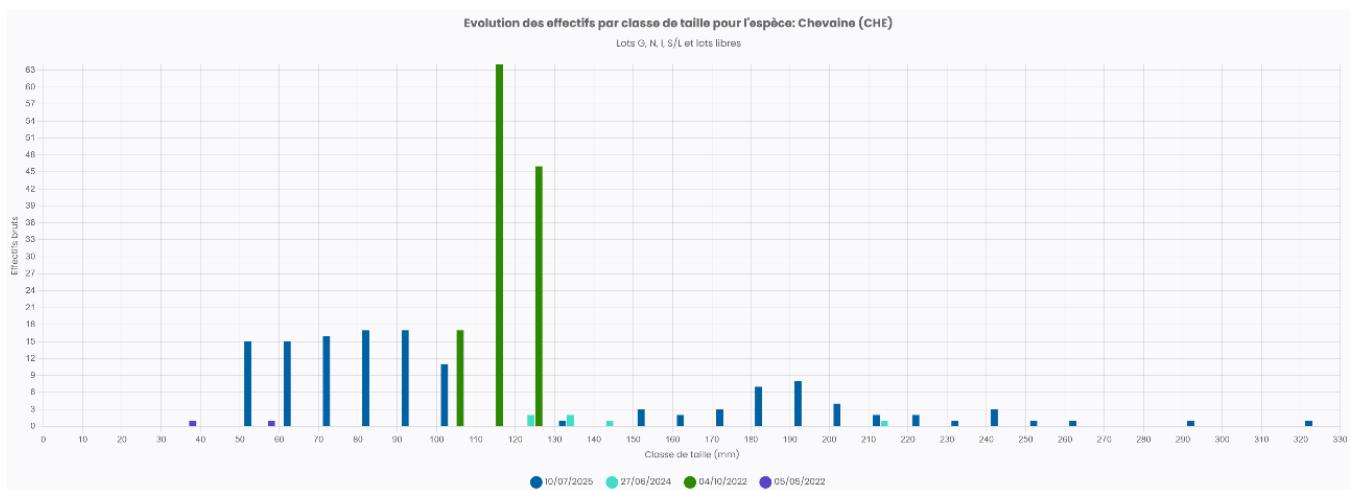
Là encore, la diversité de faciès et de granulométrie permet une meilleure diversité de taille par rapport aux années précédentes :



Le Chevesne voit sa population largement augmenter en 2025 par rapport à l'année 2024 :



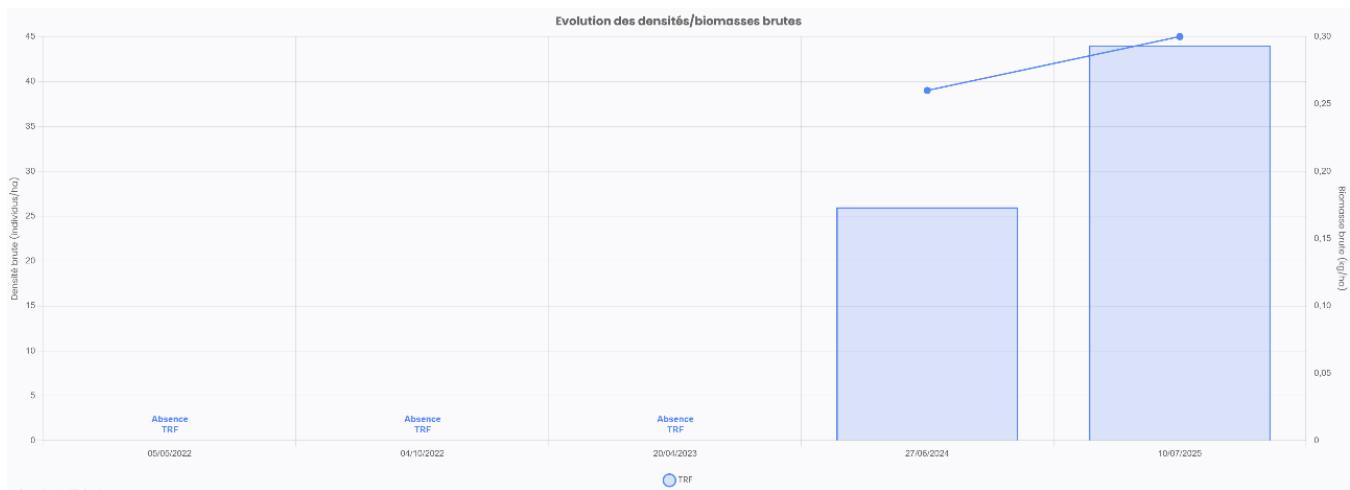
Plusieurs classes de tailles sont représentées, des alevins aux adultes :



C'est la première année depuis 2022 que des individus aussi gros sont inventoriés sur le secteur.



Enfin, c'est la deuxième année que la **truite fario** est pêchée sur la station :



La truite fario est représentée par deux individus de 8 cm : il s'agit d' individus qui proviennent de l'amont de la Cagne et qui ont dévalé lors des crues printanières. Cette espèce se caractérise par une exigence particulière vis-à-vis de la qualité, la température et l'oxygénation de l'eau.

Du point de vue de la morphologie du cours d'eau, les travaux ont permis de recréer une zone d'expansion des crues. Ainsi, le cours d'eau, non contraint, peut modeler son lit, de façon plus ou moins importante, au gré des crues et des étiages successifs. L'alternance de ces deux phénomènes créé un équilibre dynamique entre les processus d'érosion et dépôts, conditionnant l'évolution morphologique du lit et sa diversité. Un lit d'étiage adapté, qui faisait défaut auparavant, a été favorisé par le surcreusement du lit mineur et la plantation de la ripisylve. Les phénomènes de crues récentes ont permis par ailleurs une remobilisation du substrat, un retour à un profil en long d'équilibre, une diversification des faciès d'écoulement mais aussi de meilleures échanges entre l'écoulement de surface et les eaux de nappe, en nettoyant le substrat.

Ces évolutions morphodynamiques se traduisent par plusieurs bénéfices pour l'ichtyofaune :

- Augmentation de la disponibilité et de la qualité des habitats de reproduction, notamment pour les espèces lithophiles (truites, chabots), grâce au substrat grossier mieux oxygéné et à la réduction du colmatage.
- Diversification des zones de refuge et d'alimentation, permise par la variation des profondeurs, des vitesses d'écoulement et la présence de microhabitats associés à la ripisylve (racines, zones d'ombrage).
- Amélioration des conditions de survie estivale, via un lit d'étiage plus marqué offrant des écoulements concentrés, des températures plus stables et une meilleure qualité de l'eau.

La restauration physique génère également des bénéfices majeurs pour les communautés benthiques :

- Ré-ouverture du compartiment interstitiel, améliorant la colonisation par des taxons sensibles (EPT : Éphéméroptères, Plécoptères, Trichoptères) et rétablissant leur rôle fonctionnel dans la chaîne trophique.

-Développement d'une mosaïque de microhabitats, favorisant une diversité taxonomique et fonctionnelle accrue : zones de courant pour les espèces rhéophiles, poches d'alluvions plus fines pour les collecteurs et fouisseurs, supports végétalisés pour les brouteurs.

-Augmentation de l'oxygénation et de la qualité du substrat, réduisant les phénomènes d'anoxie et renforçant la résilience écologique globale.



Globalement, la restauration morphologique a permis le **retour d'un fonctionnement écologique cohérent**, dans lequel la dynamique hydrosédimentaire redevient un moteur central de la structuration des habitats, au bénéfice direct de la **productivité piscicole d'espèces patrimoniales** et de la **richesse benthique**.

Un suivi du profil en long et suivi granulométrique, complémentaire au suivi gain écologique, permettrait:

- d'évaluer l'évolution du substrat après restauration ;
- de mesurer la mobilité sédimentaire (transport, dépôt, tri granulométrique) ;
- d'identifier les phénomènes de colmatage/décolmatage ;
- de vérifier si les radiers et zones de reproduction piscicole restent fonctionnels ;
- de suivre la stabilité ou non du lit.

A l'échelle de la basse Cagne, la renaturation du tronçon actuellement bétonné entre la ZAC Villette à l'amont et la confluence Cagne-Malvan à l'aval est également stratégique pour les peuplements piscicoles.

Selon le transit sédimentaire et les crues, des graviers/galets arrivent à se déposer sur le radier béton :

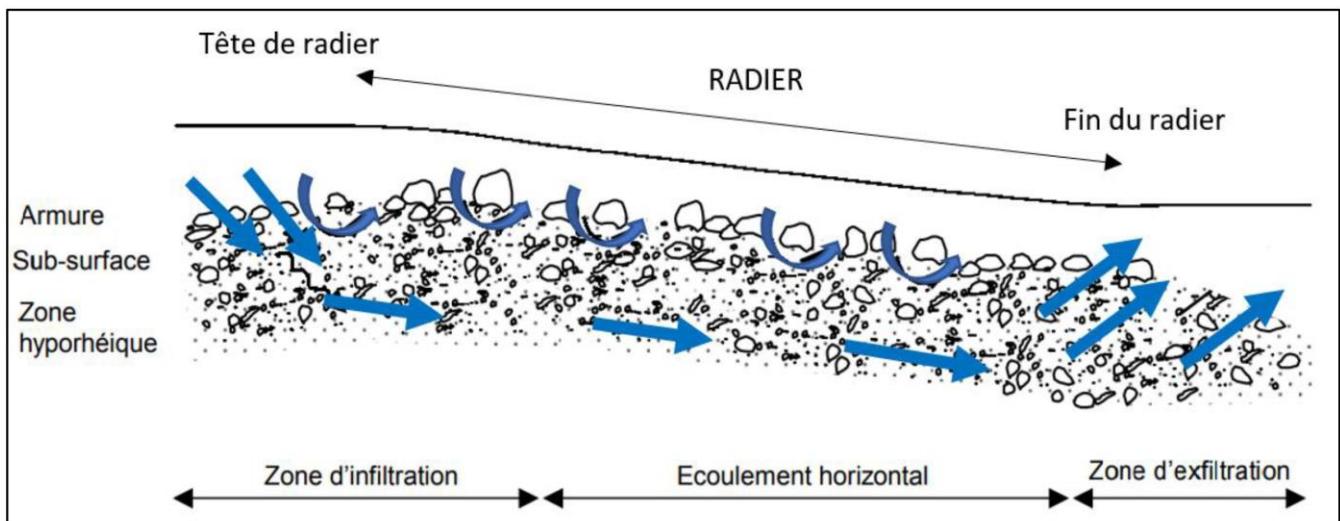


Si le béton ne peut pas être retiré, les opérations suivantes sont préconisées

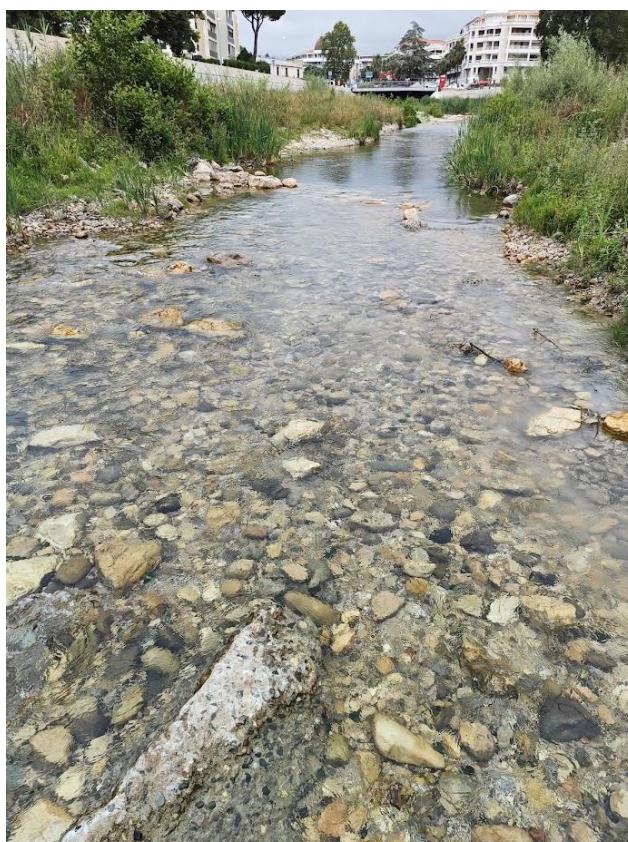
- apport de matériaux alluviaux variés pour constituer un lit mobile par-dessus le béton ;
- création de points de fixation végétalisés et de zones de diversification hydraulique (banquettes végétalisées ou minérales, deflecteurs en bois ou blocs, méandrage léger dans le gabarit existant, création de zones de refuge en période d'étiage)
- création de radiers, mouilles et seuils naturels pour diversifier les vitesses et profondeurs ;
- stabilisation naturelle par apport de blocs en pied de berge.

## Restauration de la zone hyporhéique

Cette zone hyporhéique se définit comme l'ensemble des sédiments saturés en eau, situés au-dessous, contenant une certaine quantité d'eau de surface. Si le cours d'eau s'écoule sur un substratum imperméable, il ne développera pas de zone hyporhéique : c'était le cas dans le lit bétonné. La zone hyporhéique peut être constituée exclusivement d'eau de surface (cas des rivières perchées au-dessus de la nappe alluviale) ou caractérisée par un mélange d'eau de surface et d'eau souterraines (lorsque les échanges avec la nappe existent). **La zone hyporhéique joue un rôle important dans l'auto-épuration et dans la régulation thermique du cours d'eau.** Ainsi, l'opération de restauration de la Cagne a aussi permis la reconstitution de cette zone et de ses fonctionnalités.



(Gayraud *et al.*, 2002)



## BIOLOGIE, ECOLOGIE DES ESPECES PISCICOLES PRESENTES OBSERVEES

Les statuts de protection de ces espèces sont rappelés plus haut.

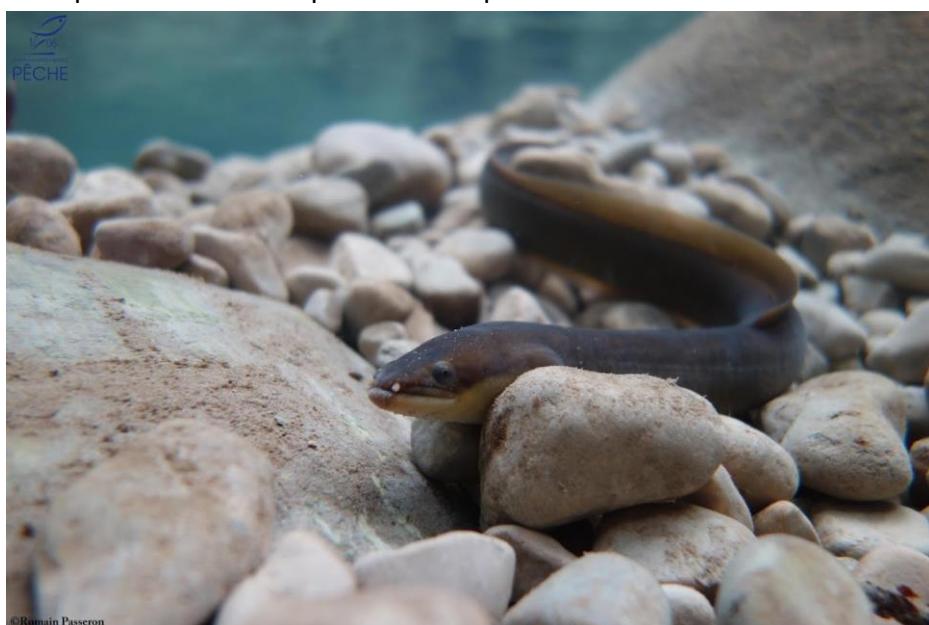
### L'anguille européenne

L'anguille est un poisson serpentiforme. Son corps est recouvert pas des écailles minuscules laissant apparaître une peau épaisse recouverte par un mucus abondant. La taille moyenne de l'espèce se situe entre 20 et 45cm pour les mâles et 35-100cm pour les femelles voire jusqu'à 1.5m pour les plus gros individus. Les nageoires dorsale, caudale et anale sont fusionnées pour ne faire qu'une unique nageoire allant du dos à l'anus. Les nageoires pectorales sont bien développées, les pelviennes sont absentes. L'anguille est une espèce amphialine thalassotoque (reproduction en mer et croissance en eau douce, à l'inverse du saumon). De fait en fonction de son cycle biologique, 4 stades sont définies chez l'espèce:

- stade larve leptocéphale, en forme de feuille de saule
- stade civelle
- stade anguille jaune. Ventre jaune et dos vert-brun, ligne latérale peu visible et petits yeux. Stade de croissance dans les eaux douces
- stade anguille argentée. Ultime métamorphose de l'espèce pour réaliser la dernière phase de son cycle biologique. Cette métamorphose va préparer l'anguille à la migration marine, donc à l'adaptation aux fortes pressions de l'océan, à la faible luminosité ou encore au maintien au fond de l'océan. Les traits physiologiques marquants de cette métamorphose sont un grossissement important de l'oeil, un épaississement de la peau avec une augmentation flagrante du contraste entre le dos et le ventre, un allongement des nageoires pectorales et l'apparition d'une ligne latérale. Ce stade fait l'objet d'une étude comportementale sur la Cagne portée par la fédération de pêche 06 et MRM.

Espèce ubiquiste, on la retrouve dans tous les milieux aquatiques continentaux (estuaires, grands cours d'eau, retenues d'eau, marais, têtes de bassin versant,...). Les anguilles occupent tous les habitats disponibles , fond des cours d'eau, vases, végétation aquatique, anfractuosités en berge (enrochements, abris sous berge,...).

Son régime alimentaire carnassier est assez opportuniste. La nature des proies étant dépendante du gabarit des individus et des ressources trophiques disponibles. Globalement l'espèce se nourrit d'invertébrés benthiques ou de mollusques voire de poissons.



## **Le barbeau méridional :**

Le barbeau méridional est un poisson de la famille des Cyprinidae, autochtone de l'Europe méridionale. Il possède une longue tête avec une bouche basse munie de deux paires de barbillons sur la lèvre supérieure. Son dos est légèrement bombé et présente des marbrures marron. Les flancs sont jaunâtres et le ventre blanchâtre. La nageoire dorsale est convexe. La nageoire anale du barbeau méridional atteint la base de la nageoire caudale. Il s'agit d'une petite espèce, elle dépasse rarement les 25 à 30 cm. Il s'agit d'une espèce dite benthique. Son régime alimentaire est omnivore. Il est surtout constitué d'organismes benthiques: vers, crustacés, mollusques, larves d'insectes. Il peut être complété par des algues, des débris végétaux et pour les adultes par des petits poissons (INPN). La maturité sexuelle pour les deux sexes est atteinte lors de la seconde année. La reproduction a lieu de mai à juillet sur des fonds de graviers (2 à 15mm).

Le barbeau méridional préfère les petites rivières ou même les ruisseaux aux eaux courantes et bien oxygénées à fond de gravier et galet. Ce cyprinidé supporte bien la période estivale pendant laquelle l'eau se réchauffe et le débit chute. Il supporte également des périodes d'assèchement partiels du lit mais aussi des crues violentes saisonnières. Il s'agit d'une espèce eurytherme avec une amplitude thermique tolérée allant de 5°C à 25°C.



## **Le Vairon :**

Il est l'un des plus petits cyprinidés en taille. Le vairon possède un corps allongé et de forme cylindrique recouvert de minuscules écailles. La tête est forte et le museau arrondi. La couleur de la robe est jaune olivâtre avec des tâches noires de forme variable sur les flancs. Sa taille est généralement comprise entre 80 et 100 mm pour un poids de 3 à 10 g. Le vairon fréquente les cours d'eau aux eaux claires, oxygénées et fraîches où la température demeure inférieure à 25°C. Ses exigences en font une espèce accompagnatrice des salmonidés. La température optimale pour la croissance se situe autour de 22-24°C. Le vairon a un régime omnivore. L'espèce consomme algues, zooplancton, insectes benthiques qu'elle prélève sur le fond, en surface ou en pleine eau. La fécondité est plutôt faible, de l'ordre de 400 à 2 000 œufs par femelle. La ponte est fractionnée sur la période avril-juin à une température de 12 à 14°C (4-6 pontes espacées de 2 semaines). Les œufs sont déposés dans un substrat grossier en eau peu profonde et irrigué par un courant d'eau. Le vairon est mature à l'âge de 2 ou 3 ans. La croissance est plutôt lente et la longévité faible (moins de 4-5 ans). Le vairon est une espèce habituellement grégaire et peut constituer des bancs de quelques dizaines d'individus.



Cet individu pêché en avril 2023 présente les caractéristiques d'un vairon en période de reproduction : en effet, à cette période, les vairons (en particulier les mâles) prennent une parure nuptiale très colorée aux reflets dorés. A l'instar des autres cyprinidés, de petits tubercules nuptiaux (« boutons de noces ») apparaissent sur la tête.

## **Le Blageon :**

Le blageon est un petit cyprinidé dont la taille oscille autour de 100-160 mm. Les mâles sont légèrement plus petits que les femelles. Le corps est sub-cylindrique, la tête est conique et le museau arrondi. La ligne latérale est jaune orangé et les flancs sont longés d'une bande violette de coloration plus ou moins intense selon la saison et le sexe (plus marqué chez les mâles en période de fraie). Le blageon, espèce généralement grégaire, affectionne les eaux courantes et claires sur fonds graveleux de la zone à ombre. Ce poisson est un carnivore et consomme des larves d'insectes aquatiques, des diatomées, des algues filamenteuses, des insectes aériens à la dérive en surface... Les adultes sont matures dans leur 3ème année. La reproduction intervient d'avril à juin. La fécondité est assez faible, de l'ordre 3000 œufs par femelle. Ces derniers sont déposés à même les graviers sur des fonds situés en zones courantes. La ponte serait déposée en une seule fois. Le blageon est un poisson grégaire et constitue des bancs monospécifiques contenant des individus de taille semblable.



## **La blennie fluviatile**

La blennie fluviatile mesure entre 10 et 20 cm. Son corps est très allongé et dépourvu d'écaillles. Sa nageoire dorsale est très longue et ses rayons postérieurs sont branchus et étalés. Son dos est de couleur brun verdâtre à rougeâtre alors que le ventre est blanchâtre. Ses flancs sont parsemés de petites taches sombres organisées en bandes dorso-ventrales. Chaque mâchoire possède deux puissantes canines saillantes. Les femelles sont plus petites que les mâles. Ces derniers présentent une protubérance frontale. La reproduction se déroule d'avril à juin. Les adultes placent les œufs dans des nids situés sous des pierres, sous forme d'une couche de 500 à 1000 œufs d'une taille d'1 mm. Les mâles sont polygames (jusqu'à trois femelles pour un mâle) et surveillent les œufs. Les alevins, d'une taille de 3 mm, sont pélagiques et ont besoin d'eaux calmes. L'espérance de vie est de trois ans. Elle se nourrit principalement de crustacés et d'invertébrés aquatiques, mais peut également chasser de petits vertébrés.



## La truite fario

*Salmo trutta fario* est une espèce de poisson de la famille des Salmonidés qui correspond à la truite commune européenne. Le corps fusiforme et la silhouette élancée de la truite fario sont des caractères favorables à la nage rapide. Elle possède une grosse tête et une large bouche garnie de petites dents acérées. La nageoire caudale a un bord postérieur très peu échantré (presque droit) et la nageoire dorsale est réduite. La nageoire adipeuse de la truite fario se situe entre la nageoire dorsale et caudale (caractéristique de la famille des salmonidés). Les couleurs de sa robe varient en fonction des écotypes et des habitats. La truite fario est un poisson territorial. Dans une rivière, les truites se partagent l'espace en fonction du potentiel de nourriture qu'il offre. Les plus gros sujets s'attribuent généralement les postes les plus riches en nourriture.

L'espèce fréquente les cours d'eau allant du torrent de montagne aux rivières de plaine pourvu que les eaux soient fraîches ( $< 18^{\circ}\text{C}$ ) avec une faible amplitude thermique et une forte concentration en oxygène dissous ( $> 7 \text{ mg/L}$ ). Carnassière dès son jeune âge, la Truite commune se nourrit principalement d'invertébrés aquatiques (larves ou adultes) dérivant dans le courant. Les invertébrés terrestres (vers de terre, criquets...) et les formes adultes des invertébrés aquatiques (éphémères...) sont aussi consommés dès qu'ils sont disponibles. Avec l'accroissement de la taille, elle accède plus facilement à d'autres espèces de poissons comme les vairons. En cours d'eau, les sites d'alimentation sont généralement localisés à proximité de veines de courants apportant les proies que la truite intercepte



## PRÉCONISATIONS POUR LE TAPIS À ANGUILLE SOUS L'A8

Un tapis à civelles a été implanté sur l'ouvrage radier béton sous le passage de l'autoroute. La passe à anguilles est un dispositif de franchissement de l'ouvrage radier béton mais elle ne l'efface que partiellement. La passe à anguilles doit donc être suivie et entretenue régulièrement pour assurer sa fonctionnalité et permettre la migration des anguilles. L'état de la passe est extrêmement important car si les conditions de franchissement ne sont pas optimales, cela peut entraîner des retards à la migration induits soit par une mauvaise attractivité de la passe soit par un défaut d'entretien. En décembre 2024, conformément aux préconisations figurant dans le rapport gain écologique 2024, le tapis brosse a été prolongé sur toute l'extrémité amont du radier béton :



Il conviendrait de bien surveiller la sortie piscicole/entrée hydraulique (amont du tapis) et, si dégradation, de faire plonger l'extrémité amont de ce tapis dans le substrat de galets, blocs de la zone restaurée.

Plusieurs améliorations pourraient être apportées afin de maximiser son efficacité :

### 1/Veiller à l'alimentation hydraulique permanente du tapis

On voit sur ces photos que les écoulements se font préférentiellement à côté du tapis :



## 2/Entretien de la passe

Le dispositif spécifique à l'anguille est un tapis de revêtement artificiel constitué de faisceaux de soies en plastique espacés régulièrement maintenu humide, permettant un franchissement par reptation. Ces substrats sont utilisés pour la montaison des stades les moins avancés du cycle de l'anguille. Selon l'espacement des faisceaux, les substrats sont plus particulièrement adaptés à la reptation des civelles.

Les passes à anguilles sont confrontées à différents phénomènes entraînant une nécessité d'entretien régulier :

### - Un développement végétal dans le dispositif

La présence d'un tapis de reptation rend les passes à anguilles plus particulièrement sujettes au développement de végétaux. Dans un premier temps, ce développement peut être considéré comme bénéfique, puisque les végétaux constituent un substrat de reptation supplémentaire et diversifient les écoulements, ce qui favorise la reptation de l'anguille. Par contre, lorsque le développement végétal devient trop important, il entraîne un décollement du substrat artificiel et limite ainsi son immersion. Ainsi, lorsqu'un développement végétal important commence à être observé, il est nécessaire de supprimer les végétaux. Pour cela, il faut effectuer un arrachage manuel afin d'éviter de dégrader le substrat.



### -Une dégradation de l'état du dispositif

Par ailleurs, les conditions hydrauliques, les débris flottants ou encore le vandalisme, peuvent être à l'origine d'une dégradation de l'état du dispositif. Cette dernière peut toucher les parois ou le substrat de reptation de la passe. Lorsque ce phénomène est observé, il faut procéder à une réparation ou un remplacement des éléments dégradés.

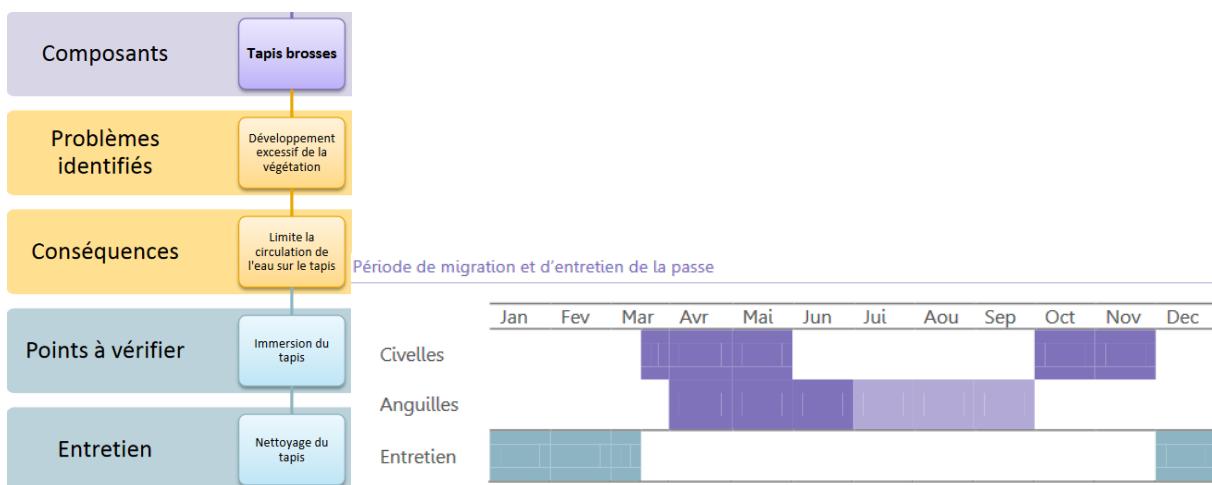
### -Les problèmes d'encombrement par des débris organiques et / ou flottants

Les passes à anguilles peuvent être encombrées par des débris flottants. Ce phénomène peut toucher l'entrée hydraulique ou le corps de la passe. Il engendre alors une diminution du débit transitant dans le dispositif et peut constituer un obstacle au passage des migrants.

## -Les problèmes de colmatage minéral

Ces dispositifs de franchissement peuvent également être colmatés par des sédiments. Ce phénomène est directement observable. Si l'eau alimentant le dispositif ne suffit pas à le nettoyer, l'utilisation d'un rateau ou d'un jet d'eau peut permettre d'évacuer les sédiments accumulés.

Les visuels ci-dessous sont extraits d'un protocole de suivi passe à anguille de LOGRAMI et permettent de visualiser les périodes d'entretien favorables dans l'année.



Sur des gros équipements, il est conseillé d'intervenir avant le pic de migration, correspondant généralement à des débits faibles.

**Sur la Cagne, l'entretien pourra se faire en début d'année pour enlever la végétation ou degager les sédiments accumulés sur la passe. Une visite de l'ouvrage après chaque crue ou coup d'eau ayant pu engendrer du transport sédimentaire ou des dépôts de flottants est à prévoir.**

A l'échelle de la basse Cagne, la renaturation du tronçon actuellement canalisé entre la ZAC Villette à l'amont et la confluence Cagne-Malvan à l'aval est également stratégique pour les peuplements piscicoles.

Travaux de Chenalisation de la Basse Cagne (~1958 ~1963 ?)

